

Commune: _____ N° cadastre: _____ N° bâtiment: _____
 Objet: _____ EGID: _____

Caractéristiques de base

Nature des travaux: Bâtiment à constr. Agrandissement Transformation Changement d'affect.
 Couverture des besoins de chaleur des bâtiments à construire: SRE_{neuf} < 50 m² ou max 20% de la SRE_{existante} sans pour autant dépasser 1000 m²
 Performances ponctuelles admises: oui ① non (→ Perf. globale nécessaire, voir justificatif EN-NE102b)
 Le bâtiment est-il chauffé par une énergie fossile ? oui ② non

Hygiène de l'air intérieur

Concept de ventilation: Système de ventilation avec air fourni et air repris
 Installation simple d'air repris avec entrées d'air neuf définies
 Aération par fenêtres avec commande automatique
 Aération par ouverture manuelle des fenêtres
 Autre: _____

Protection thermique en été

Valeur g: Protection solaire extérieure
 Justificatif de la valeur g du vitrage et de la protection solaire
 Valeur g non respectée; motif: _____
 Refroidissement: Non, ni «nécessaire» ni «souhaitable»
 Oui Commande automatique des protections solaires
 Pas automatique; motif: _____

Éléments d'enveloppe et exigences

Catégorie d'ouvrage: _____
 Valeur des valeurs U selon: _____

Élément	Épaisseur de l'isolant en cm	l'extérieur ou enterré à moins de 2 m			locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m				
		N° ③	épaisseur cm	Valeur U W/m²K	Valeur W/m²K	N° ③	épaisseur cm	Valeur U W/m²K	Valeur W/m²K
Toit/plafond									
Toit/plafond									
Mur									
Mur									
Sol									
Sol									
Portes (SIA 343)									
Caisson de store									
		N° ③	U _{vitrage} W/m²K	U _{fenêtre} W/m²K	Valeur W/m²K	N° ③	U _{vitrage} W/m²K	U _{fenêtre} W/m²K	Valeur W/m²K
Fenêtre, porte-fenêtre									
Porte									
Fenêtre avec corps de chauffe ④									

Respect des exigences

Valeurs U respectées par tous les éléments concernés: oui non (→ performance globale nécessaire, voir form. EN-NE102b)
 Justificatif des ponts thermiques respecté: oui non (→ performance globale nécessaire, voir form. EN-NE102b)
 Enveloppe thermique complètement fermée ⑤: oui non
 Tous les locaux chauffés sont à l'intérieur de l'enveloppe thermique ⑥: oui non

Documentation (→ joindre les plans)

Les plans et coupes à échelle réduite (A4 ou A3) doivent montrer les étages chauffés et les éléments d'enveloppe y relatifs. En cas de transformation ou de changement d'affectation, ces renseignements ne sont à fournir que pour les zones concernées, mais la documentation remise doit permettre de déterminer ce qui est concerné et ce qui ne l'est pas.

Justificatif des valeurs U (→ joindre calculs et documentation)

Tous les calculs des valeurs U sont à annexer. A cet effet, les documents suivants peuvent être utilisés:

- Éléments d'un catalogue de construction ou de fournisseur, avec mention du coefficient de conductivité thermique de l'isolant et de son épaisseur
 - Calcul de la valeur U de l'élément
 - Fenêtre selon cahier technique
- ① Toujours admises, sauf en présence de façades rideaux ou en cas d'utilisation de vitrages avec film de protection solaire dont le taux de transmission d'énergie globale est inférieur à 0,3.
 - ② Selon l'article 33 du RELCEn, si un bâtiment à construire est chauffé par une énergie fossile, l'isolation thermique doit respecter les valeurs cibles de la norme SIA 380/1
 - ③ Correspond aux numéros d'éléments d'enveloppe à mentionner sur les plans annexés.
 - ④ Corps de chauffe en applique.
 - ⑤ En cas de transformation, l'enveloppe thermique peut être composée d'éléments existants qui ne respectent pas les performances ponctuelles requises. Cette question est à traiter lors de transformation, de changement d'affectation, de construction annexée ou de surélévation en fonction des éléments ou locaux concernés.

Explications/motifs de non conformité et demande de dérogation

Annexes

- Plans (1:100) avec désignation des éléments
- Liste des éléments, calculs des valeurs U
- Check-list des ponts thermiques

Autre:

Signatures

Nom et adresse,
ou tampon de
l'entreprise

Responsable, tél.:

Lieu, date, signature:

Justificatif établi par:

Contrôle du justificatif/Contrôle privé:

Le justificatif est certifié complet et correct:

Contrôle d'exécution: même personne
ou: